

Image not found or type unknown



Je voudrais continuer d'utiliser le nom de mon ex-mari

Par **val**, le **18/12/2007** à **15:05**

Bonjour.

Je suis divorcée depuis le mois de juillet.

Mon ex-mari ne voulait pas que je conserve mon nom d'épouse.

Je ne m'y suis pas opposée à ce moment là, mais je le regrette aujourd'hui.

Est-ce que j'ai un recours ?

Puis-je continuer à l'utiliser malgré tout ?

Merci

Par **patrick02**, le **30/12/2007** à **10:32**

Bonjour,

Pardon pour cette réponse tardive mais il est vrai qu'en cette période, je suis moins souvent sur l'ordi.

Me concernant, je vous répondrais que si le jugement a été transcrit en Mairie, vous ne pouvez plus rien faire.

Désolé

Patrick

Par **val**, le **31/12/2007** à **12:59**

Merci pour votre réponse.

Le jugement a en effet été transcrit en mairie.

Quels risques si je continue malgré tout à l'utiliser ?

Par **patrick02**, le **31/12/2007** à **13:25**

cela peut avoir des conséquences facheuses d'usurpation d'identité si la personne s'en aperçoit et vous poursuit. C'est du ressort de la Correctionnelle.

Attention,

Salutations

Patrick